

- 8 SEP. 2022

COURRIER RÉSERVÉ

Monsieur Simon BABRE  
Préfet de l'EuRe

Evreux,  
Le 1<sup>er</sup> septembre 2022

N/Réf: SL/KC 2022-146

PRÉFECTURE DE L'EURe

Boulevard Georges Chauvin  
CS 92201  
27022 ÉVREUX CEDEX

Monsieur le Préfet,

Le commissaire-enquêteur chargé d'examiner le projet de carrière d'argile à Cahaignes porté par le groupe Terreal a récemment rendu son avis.

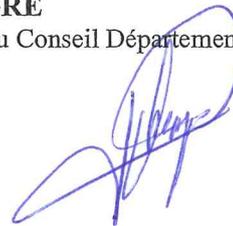
Les élus locaux et la population sont opposés à cette nouvelle carrière et c'est bien compréhensible.

En effet, la proximité des habitations, le dimensionnement de la carrière : 24 hectares et 30 mètres de profondeur, les nuisances, surtout le flux de poids-lourds induit par une exploitation qui pourrait durer 50 ans. Ce projet va aussi clairement à l'encontre des objectifs environnementaux poursuivis par l'agglomération et le projet de territoire porté par les collectivités.

A ce stade, je souhaite donc vous indiquer que je suis, moi aussi, opposé à ce projet de carrière en l'état actuel du dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Pascal LEHONGRE**  
1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil Départemental de l'EuRe



*Bien à vous*

